

AVIS PUBLIC

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil des maires de la MRC des Laurentides pour l'année 2026

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C27.1), que le conseil des maires de la MRC des Laurentides, lors de la séance tenue en date du 26 novembre 2025, a établi le calendrier des séances ordinaires du conseil des maires pour l'année 2026 comme suit, à savoir :

Janvier	Jeudi, le 15 à 17h
Février	Jeudi, le 19 à 17h
Mars	Jeudi, le 19 à 17h
Avril	Jeudi, le 16 à 17h
Mai	Jeudi, le 21 à 17h
Juin	Jeudi, le 18 à 17h
Août	Jeudi, le 20 à 17h
Septembre	Jeudi, le 17 à 17h
Octobre	Jeudi, le 15 à 17h
Novembre	Mercredi, le 25 à 17h
Décembre	Jeudi, le 17 à 17h

Donné à Mont-Blanc, ce 4 décembre 2025.

Original signé

Jérémie Vachon,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint